



CTB



RAPPORT FINAL

FONDS D'APPUI A LA REALISATION DES ETUDES ET CONSULTANCES

BEN0801511 - FAREC

Acronymes

| | |
|-----------|---|
| AIMAEP | Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche |
| AIMS | Appui Institutionnel au Ministère de la Santé |
| BCD | Bureau de Coopération au Développement |
| CCNUC | Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique |
| CNB | Projet d'appui aux programmes de coopérants béninois, agent de promotion de l'intégration régionale par la communication linguistique |
| COP | Conférence des Parties |
| CS | Convention Spécifique |
| CTB | Agence belge de développement |
| DAO | Dossier d'Appel d'Offre |
| DGB | Direction Générale du Budget |
| DGIFD | Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement |
| FAREC | Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances |
| DTF | Dossier Technique et Financier |
| FDBB | Fonds de contrepartie dit Fonds de Développement Bénino-Belge |
| FEBB | Fonds d'Etudes Bénino-belge |
| GRD | Gestion axée sur les Résultats de développement |
| MAEP | Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche |
| MDAEP | Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective |
| MEHU | Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme |
| MS | Ministère de la Santé |
| PAMRAD | Projet d'Appui au Monde Rural dans les Départements de l'Atacora et de la Donga |
| PAMR Mono | Projet d'Appui au Monde Rural dans le Département du Mono |
| PIC | Programme Indicatif de Coopération |
| SMCL | Structure Mixte de Concertation Locale |

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

| | | |
|---|---|---|
| Pays | : | Bénin |
| Secteur et sous –secteur CAD | : | 15118 - Gouvernement et société civile - Fonds d'étude et d'expertise |
| Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution | : | Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP) |
| Agence d'exécution | : | CTB |
| Nombre d'experts en coopération internationale de la CTB | : | 0 |
| Durée de la prestation (selon AS/CS) | : | 60 mois |
| Date de démarrage de la prestation | | |
| Selon AS/CS | : | 21/03/2008 |
| Effective | : | 21/03/2008 |
| Date de clôture de la prestation | : | 31/12/2012 |
| Modalités de gestion de la prestation | : | Co-gestion (100%) |
| Budget total de la prestation | : | Belgique (DGD – article 5) : 491.538,13 € |
| Période couverte par le rapport | : | 21/03/2008 - 31/12/2012 |

| Annexes | | Oui | Non |
|---------|---|-----|-----|
| 1. | Résumé des résultats | | X |
| 2. | Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue | X | |
| 3. | Taux de déboursement de la prestation | X | |
| 4. | Personnel de la prestation | X | |
| 5. | Sous-traitance et appels d'offres | X | |
| 6. | Equipements | | X |
| 7. | Formations | X | |
| 8. | Bailleurs de fonds | X | |

2. PREMIERE PARTIE - APPRECIATION

- 1. - *Très satisfaisant*
- 2. - *Satisfaisant*
- 3. - *Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs*
- 4. - *Non satisfaisant*
- X. - *Sans objet*

| | Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|---|-------------------------------------|--------------------------------|
| PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19) | | |
| 1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement? | 1 | 1 |
| 2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous : | | |
| a) Genre | 2 | 2 |
| b) Environnement | 2 | 2 |
| c) Economie sociale | 2 | 2 |
| 3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ? | 1 | 2 |
| 4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles? | 1 | 1 |
| 5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés? | 2 | 2 |

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

| | Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|---|-------------------------------------|--------------------------------|
| PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20) | | |
| 1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité) | 2 | 2 |
| 2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité) | 2 | 2 |
| 3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité) | 2 | 2 |
| 4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficacité) : | | |
| a)Ressources financières? | 1 | 1 |
| b)Ressources humaines ? | 1 | 1 |
| c)Matériel et équipements ? | x | x |
| 5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficacité) | 1 | 1 |
| 6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficacité) | x | x |
| 7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais) | 2 | 2 |

| | Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|--|-------------------------------------|--------------------------------|
| Appréciation globale de la prestation | 2 | 2 |


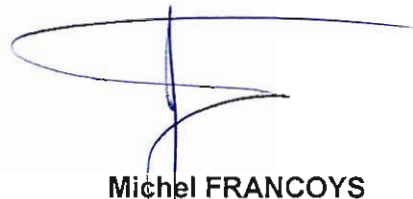
² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficacité, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

Explications

Le Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances (FAREC) a été placé dans une position de complémentarité aux autres interventions de la coopération en relation avec le principe de concentration sectorielle dans la perspective d'améliorer l'efficacité de l'ensemble du programme de coopération bénino-belge.

Les ressources du fonds ont été ouvertes sans restriction aux secteurs prioritaires de la coopération bénino-belge au Bénin : le secteur agricole et le secteur de la santé, le secteur de la décentralisation, les thèmes transversaux que sont l'environnement, l'économie sociale, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, les droits de l'enfant, la lutte contre le sida et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

| Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|--|---|
|  Moussiliatou ABOU YAÏ |  Michel FRANCOYS |

3. DEUXIEME PARTIE - RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

1. Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)

L'objectif global du Fonds d'Appui à la Réalisation des Etudes et de Consultances est de renforcer les capacités des institutions publiques du Bénin d'une part en appui aux secteurs de la coopération belge et à la préparation du programme indicatif de coopération et d'autre part dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide au développement.

Compte tenu de sa nature, le FAREC ne dispose ni de Dossier Technique et Financier (DTF) ni d'un cadre logique. Les opérations approuvées à charge du Fonds ont chacune leurs objectif spécifique et résultats intermédiaires particuliers et sont traités séparément.

2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?

Il n'y pas d'indicateur spécifique retenu pour le Fonds. L'appréciation faite ici se basera donc uniquement sur les réalisations du Fonds en cohérence avec son objectif global.

Depuis sa mise en place, le Fonds a assuré le financement de 18 opérations :

| Ministère requérant | Demandes approuvées | | Montant approuvé | | Montant exécuté | |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|--------------------|
| | Nombre | % du total approuvé | Euro | % du total approuvé | Euro | % du total dépensé |
| Ministère de l'Agriculture | 9 | 50,00% | 184 955,00 | 41,51% | 186 837,9 | 48,60% |
| Ministère de la Santé | 5 | 27,78% | 129 545,00 | 29,07% | 101 107,9 | 26,30% |
| Ministère du Développement | 2 | 11,11% | 99 245,00 | 22,27% | 69 023,3 | 17,95% |
| Ministère de la Décentralisation | 1 | 5,56% | 16 850,00 | 3,78% | 16 845,6 | 4,38% |
| Ministère de l'Environnement | 1 | 5,56% | 15 000,00 | 3,37% | 10 627,9 | 2,76% |
| Total général | 18 | 100,00% | 445 595,00 | 100,00% | 384 442,54 | 100,00 % |

Ce tableau montre que ce sont les deux principaux Ministères en charge des secteurs de concentration de la coopération bénino-belge qui ont bénéficié des ressources du fonds. Environ 75% des dépenses effectuées dans le cadre du fonds l'ont été dans le cadre des opérations financées au profit du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Le reste des dépenses concernent les Ministères transversaux impliqués dans la coopération bénino-belge à savoir le Ministère du Développement, le Ministère de la Décentralisation (secteur de

concentration dans le cadre du PIC 2004-2007) et le Ministère de l'Environnement (Thème transversal de la coopération).

Les types d'opérations financées sont également conformes aux besoins/types d'opérations identifiées dans la Convention Spécifique. Le tableau suivant montre la répartition des opérations financées par type :

| Type d'opérations financées | Demandes approuvées | | Montant approuvé | | Montant exécuté | |
|---|---------------------|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|--------------------|
| | Nombre | % du total approuvé | Euro | % du total approuvé | Euro | % du total exécuté |
| Analyses stratégiques | 7 | 38,89% | 191 295 | 42,93% | 196 723,26 | 51,17% |
| Consultances/expertises | 4 | 22,22% | 50 740 | 11,39% | 48 415,82 | 12,59% |
| Etudes d'identification | 2 | 11,11% | 31 400 | 7,05% | 18 648,73 | 4,85% |
| Séminaire-Atelier | 2 | 11,11% | 69 910 | 15,69% | 50 373,75 | 13,10% |
| Etude exploratoire en préparation du PIC | 1 | 5,56% | 61 895 | 13,89% | 55 379,09 | 14,41% |
| Autres (impression du guide genre et du PNAD) | 2 | 11,11% | 40 355 | 9,06% | 14 901,88 | 3,88% |
| Total général | 18 | 100,00% | 445 595,00 | 100,00% | 384 442,54 | 100,00% |

Plus de la moitié des dépenses (51,17%) effectuées dans le cadre du fonds sont consacrées aux analyses stratégiques spécifiques identifiées par les Ministères sectoriels de la coopération bénino-belge. Le reste des dépenses est partagé entre les études exploratoires, les consultances et missions de courte durée en appui à la préparation des programmes et projets et dans une moindre mesure à l'organisation des séminaires et ateliers.

Le tableau suivant montre l'exécution financière par opération approuvée.

Exécution par opération en euros

| Intitulé de la demande | Montant Approuvé (Euro) | Montant exécuté (Euro) | Somme de % Exc |
|--|-------------------------|------------------------|----------------|
| Appui à la politique nationale de décentralisation et de déconcentration (cofinancement avec UE) | 16 850,0 | 16 845,6 | 100% |
| Audit organisationnel des Directions Départementales de santé (DDS) et des Zones Sanitaires (ZS) du Ministère de la Santé. | 37 050,0 | 36 678,9 | 99% |
| Etude de l'utilisation du temps du personnel dans la zone sanitaire de Comè | 15 240,0 | 5 912,1 | 39% |
| Etude des flux financiers et des instruments de gestion dans les zones sanitaires de Comè et de KTL | 16 160,0 | 12 736,7 | 79% |
| Requête de financement pour la réalisation de l'état des lieux du système transfusionnel au Bénin | 26 993,0 | 11 738,4 | 43% |
| Requête relative à réalisation de l'enquête sur les déterminants de la prévalence élevée du diabète dans le département du Borgou au Bénin | 34 102,0 | 34 041,9 | 100% |
| Analyse institutionnelle dans le cadre de la promotion des | 29 060,0 | 50 597,8 | 174% |

| Intitulé de la demande | Montant Approuvé (Euro) | Montant exécuté (Euro) | Somme de % Exc |
|--|-------------------------|------------------------|----------------|
| filières agricoles | | | |
| Assistance technique pour l'identification d'un projet d'appui à la promotion des filières agricoles dans l'Atakora-Donga et la définition d'une phase transitoire du PAMRAD | 4 880,0 | 4 878,4 | 100% |
| Etude pour l'accompagnement de l'autorité compétente sanitaire des produits halieutiques | 20 000,0 | 19 576,3 | 98% |
| L'étude diagnostique sur le développement des filières riz et maraîchage au Bénin. | 20 000,0 | 20 000,0 | 100% |
| Requête de cofinancement avec la Banque Mondiale, pour la Revue des Dépenses Publiques 2009 dans le secteur de la décentralisation | 24 090,0 | 24 090,0 | 100% |
| Requête de financement des consultations départementales dans le cadre de l'élaboration de la SCRP III | 54 910,0 | 39 745,9 | 72% |
| Requête pour la détermination du mode de gestion des Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et des Plateformes de Transfert (PFT) construites dans le cadre du projet ADEFIH) | 20 000,0 | 19 270,0 | 96% |
| Requête pour la multiplication et la diffusion du guide d'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire | 3 005,0 | 1 257,7 | 42% |
| Requête pour le financement d'une mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge | 9 010,0 | 7 421,8 | 82% |
| Requête relative à la participation du Bénin à la 17ième conférence des parties (COP) à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatiques | 15 000,0 | 10 627,9 | 71% |
| Appel de fonds relatif à l'impression et à la multiplication du document de Politique Nationale de l'Aide au Développement | 37 350,0 | 13 644,2 | 36% |
| Requête relative à l'évaluation des programmes indicatifs de coopération de la coopération bénino-belge | 61 895,0 | 55 379,1 | 89% |
| Total | 445 595,0 | 384 442,5 | 86% |

Sur un montant total de 445 595 euros (292 291 159 FCFA) approuvé, 384 442,5 euros (252 177 773 FCFA) ont été dépensés, soit un taux d'exécution de 86,3%. L'écart s'explique par le fait que certaines opérations ont nécessité moins de dépenses que prévues dans les demandes de financement.

Ci-dessous le tableau en FCFA :

Exécution par opération en FCFA

| Intitulé de la demande | Montant approuvé | Montant exécuté | % |
|--|--------------------|--------------------|------------|
| Appui à la politique nationale de décentralisation et de déconcentration (cofinancement avec UE) | 11 052 875 | 11 050 002 | 100% |
| Audit organisationnel des Directions Départementales de santé (DDS) et des Zones Sanitaires (ZS) du Ministère de la Santé. | 24 303 207 | 24 059 775 | 99% |
| Etude de l'utilisation du temps du personnel dans la zone sanitaire de Comè | 9 996 785 | 3 878 057 | 39% |
| Etude des flux financiers et des instruments de gestion dans les zones sanitaires de Comè et de KTL | 10 600 265 | 8 354 708 | 79% |
| Requête de financement pour la réalisation de l'état des lieux du système transfusionnel au Bénin | 17 706 247 | 7 699 866 | 43% |
| Requête relative à réalisation de l'enquête sur les déterminants de la prévalence élevée du diabète dans le département du Borgou au Bénin | 22 369 446 | 22 330 003 | 100% |
| Analyse institutionnelle dans le cadre de la promotion des filières agricoles | 19 062 110 | 33 190 001 | 174% |
| Assistance technique pour l'identification d'un projet d'appui à la promotion des filières agricoles dans l'Atakora-Donga et la définition d'une phase transitoire du PAMRAD | 3 201 070 | 3 200 001 | 100% |
| Etude pour l'accompagnement de l'autorité compétente sanitaire des produits halieutiques | 13 119 140 | 12 841 211 | 98% |
| L'étude diagnostique sur le développement des filières riz et maraîchage au Bénin. | 13 119 140 | 13 119 140 | 100% |
| Requête de cofinancement avec la Banque Mondiale, pour la Revue des Dépenses Publiques 2009 dans le secteur de la décentralisation | 15 802 004 | 15 802 004 | 100% |
| Requête de financement des consultations départementales dans le cadre de l'élaboration de la SCRP III | 36 018 599 | 26 071 601 | 72% |
| Requête pour la détermination du mode de gestion des Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et des Plateformes de Transfert (PFT) construites dans le cadre du projet ADEFIH) | 13 119 140 | 12 640 291 | 96% |
| Requête pour la multiplication et la diffusion du guide d'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire | 1 971 151 | 824 997 | 42% |
| Requête pour le financement d'une mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge | 5 910 173 | 4 868 401 | 82% |
| Requête relative à la participation du Bénin à la 17ième conférence des parties (COP) à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatiques | 9 839 355 | 6 971 413 | 71% |
| Appel de fonds relatif à l'impression et à la multiplication du document de Politique Nationale de l'Aide au Développement | 24 499 994 | 8 950 000 | 36% |
| Requête relative à l'évaluation des programmes indicatifs de coopération de la coopération bénino-belge | 40 600 459 | 36 326 302 | 89% |
| Total | 292 291 159 | 252 177 773 | 86% |

3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

Le FAREC en tant que tel n'a pas de résultat intermédiaire ni d'indicateur. Il est présenté dans cette partie une liste des opérations financées ainsi que leurs objectifs.

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|----|---------------------|--|--|---|
| 1. | MDGLAAT | Appui à la politique nationale de décentralisation et de déconcentration (cofinancement avec UE) | <p>Objectif général : Appui à la définition de la Politique Nationale et des orientations stratégiques en lien avec les lois sur la décentralisation et la déconcentration.</p> <p>Objectif spécifique : Elaboration des documents de politique nationale et du plan d'actions</p> | <p>Cette activité a contribué à l'élaboration du document de Politique Nationale de la Décentralisation (PONADEC).</p> |
| 2. | MS | Audit organisationnel des Directions Départementales de santé (DDS) et des Zones Sanitaires (ZS) du Ministère de la Santé. | <p>Objectif général : Appui à la mise en adéquation des structures déconcentrées avec les exigences liées au PNDS</p> <p>Objectif spécifique : définition de la structure organisationnelle optimale pour une meilleure performance du secteur santé en lien avec l'opérationnalisation du PNDS.</p> | <p>La mission a fait les propositions suivantes en lien avec les principaux constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accorder plus d'autonomie aux zones sanitaires en matière de ressources, de gestion, de planification, et de pouvoir ; • Renforcer les capacités managériales des Equipes d'encadrement des zones sanitaires (EEZ) ; • Alléger les structures des DDS et du MS ; • Revoir les rôles et attributions des DDS pour qu'elles accompagnent le développement des ZS, et renforcer leur rôle de contrôle ; • Normaliser le plateau technique des CHD et renforcer leurs rôles d'appui aux Hôpitaux de Zone (HZ) ; • Assurer une meilleure répartition des RH entre les différents niveaux de la pyramide sanitaire ; • Mettre en place un mécanisme de motivation et de fidélisation du personnel de santé en poste ; • Mettre en place à tous les niveaux un cadre de performance basée sur la gestion axée sur les résultats et sur la recherche de l'amélioration continue de la qualité des services et donc sur le suivi permanent des indicateurs ; • Assurer une plus grande réglementation du secteur privé et en faire régulièrement le suivi ; • Renforcer et formaliser le cadre de collaboration avec les secteurs non santé. |

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|----|---------------------|---|---|--|
| 3. | MS | Etude de l'utilisation du temps du personnel dans la zone sanitaire de Comé | <p>Objectif général : Etudier la gestion du temps et certains aspects de la gestion du personnel dans le centre de santé de la zone sanitaire de Comé</p> <p>Objectif spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire le mode de gestion du temps par le personnel • Quantifier la durée de réalisation des différentes tâches par agent de santé • Décrire les modalités de nomination et d'utilisation du personnel • Etudier la supervision et le monitoring des agents de santé • Préciser les modes de motivation du personnel • Décrire les contraintes, les opportunités, les forces et les faiblesses de la gestion des ressources humaines. <p>Objectif général : Donner une image fidèle de la situation actuelle des systèmes de financement et de recouvrement en cours dans la ZS de KTL. Cet exercice vise à produire les éléments nécessaires pour permettre à l'équipe d'encadrement de la zone sanitaire (EEZS) de prendre les décisions adéquates pour la rationalisation des services et donc des coûts de fonctionnement (et d'investissement) de la zone sanitaire et de la mise en place de systèmes de recouvrement solidaires.</p> <p>Objectif spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire de manière précise les différentes sources de financement (origine, montants, formes : numéraire ou bons...) arrivant dans la zone de santé, quelque soit le point d'aboutissement du financement (crédits divers recouvrement à l'hôpital ou dans les CS, • Décrire les modalités d'exécution de ces financements et qui en est responsable • Décrire les modes de recouvrement utilisés ; • Décrire les différents supports utilisés pour la gestion financière : budget, comptabilisation, reçus, etc. • Décrire les coûts liés au fonctionnement des différentes structures, • Fournir les éléments nécessaires pour l'introduction d'une tarification plus simple et plus accessible dans deux centres de santé pilotes, • Produire des éléments suffisants pour le choix adéquat des stratégies de rationalisation de l'utilisation des ressources au niveau de l'HZ. | <p>Cette étude a débouché sur une proposition d'emploi du temps trimestriel du personnel des formations sanitaires étudiées.</p> |
| 4. | MS | Etude des flux financiers et des instruments de gestion dans les zones sanitaires de Comé et de KTL | <p>Objectif général : Donner une image fidèle de la situation actuelle des systèmes de financement et de recouvrement en cours dans la ZS de KTL. Cet exercice vise à produire les éléments nécessaires pour permettre à l'équipe d'encadrement de la zone sanitaire (EEZS) de prendre les décisions adéquates pour la rationalisation des services et donc des coûts de fonctionnement (et d'investissement) de la zone sanitaire et de la mise en place de systèmes de recouvrement solidaires.</p> <p>Objectif spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire de manière précise les différentes sources de financement (origine, montants, formes : numéraire ou bons...) arrivant dans la zone de santé, quelque soit le point d'aboutissement du financement (crédits divers recouvrement à l'hôpital ou dans les CS, • Décrire les modalités d'exécution de ces financements et qui en est responsable • Décrire les modes de recouvrement utilisés ; • Décrire les différents supports utilisés pour la gestion financière : budget, comptabilisation, reçus, etc. • Décrire les coûts liés au fonctionnement des différentes structures, • Fournir les éléments nécessaires pour l'introduction d'une tarification plus simple et plus accessible dans deux centres de santé pilotes, • Produire des éléments suffisants pour le choix adéquat des stratégies de rationalisation de l'utilisation des ressources au niveau de l'HZ. | <p>La mission a fait les propositions suivantes en lien avec les principaux constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revoir les contenus des allocations des crédits délégués pour répondre aux besoins sanitaires prioritaires ; • Faire confiance aux agents en périphérie pour assurer eux-mêmes, eu égard aux objectifs et priorités locales, l'allocation des crédits affectés à la zone ; • Autoriser en cas de nécessité la réallocation des fonds des crédits délégués au sein de la zone ; • Elaborer et doter le Bureau de Zone d'un manuel de procédures efficace ; • Revoir le manuel de procédure disponible au niveau de l'HZ en collant aux principes du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) ; • Doter les comptables des centres de santé des communes d'outil informatique pour leur faciliter la réalisation de certaines tâches. |

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|----|---------------------|---|--|---|
| 5. | MS | Requête de financement pour la réalisation de l'état des lieux du système transfusionnel au Bénin | <p>Objectif général : Réaliser un état des lieux exhaustif de la transfusion sanguine au Bénin dans une perspective de renforcement du système de transfusion sanguine.</p> <p>Objectif spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire une analyse institutionnelle et organisationnelle exhaustive du système transfusionnel ; • Analyser les capacités fonctionnelles et opérationnelles de l'ANTS à répondre à sa mission décrite dans le décret N° 2009-698 du 31 décembre 2009 ; • Réaliser un inventaire détaillé des différents appuis dont bénéficie le sous-secteur de la transfusion sanguine au Bénin ; • Apprécier la pertinence, la qualité et l'efficacité de ces différents appuis dont bénéficie le sous-secteur de la transfusion sanguine au Bénin ; • Apprécier le système national de financement du sous-secteur de la transfusion sanguine et formuler des propositions d'amélioration du système dans une perspective de durabilité ; • Formuler des recommandations concrètes visant à améliorer la performance de l'ANTS dans une perspective de renforcement global du système de santé du Bénin sur une base durable de son financement. | <p>Partant des principaux constats, les suggestions suivantes ont été formulées dans une perspective d'actualisation du Plan Directeur 2008-2012 du sous-secteur de la transfusion sanguine (TS) :</p> <p>Dans le court terme (2012-2013)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la Gouvernance dans le système et la reddition des comptes par les structures de Transfusion Sanguine (TS) ; • Assurer l'approvisionnement continu en réactifs et consommables ; • Renforcer les capacités techniques et managériales des responsables de l'Agence Nationale de Transfusion Sanguine et des structures de Transfusion Sanguine ; • L'organisation de Table Ronde des PTFs et des actions de promotion du sous-secteur de la TS en direction du Parlement seront indispensables. <p>A moyen terme (2013-2015)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renouveler les équipements et les rendre disponibles en double si possible dans les structures de TS ; • Augmenter les ressources humaines qualifiées ; Asseoir un système de motivation crédible et efficace des ressources humaines ; • Valoriser et fidéliser les donneurs. <p>A long terme (2015-2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des mécanismes pérennes de financement du sous-secteur ; • Construire des infrastructures qui respectent les normes internationalement admises en matière de transfusion sanguine ; • 10. Concevoir et mettre en œuvre une véritable politique de communication et de promotion du don de sang, et de plaider auprès des PTFs pour mieux faire connaître le sous-secteur. |

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|----|---------------------|---|--|---|
| 6. | MS | Requête relative à la réalisation de l'enquête sur les déterminants de la prévalence élevée du diabète dans le département du Borgou au Bénin | <p>Objectif général : Réaliser une enquête dans le cadre de l'étude sur les déterminants de la prévalence élevée du diabète dans le département du Borgou au Bénin</p> <p>Objectif spécifique : Les actions à mener pour lutter contre la prévalence du diabète dans le département du Borgou sont clairement identifiées.</p> | <p>Les principales conclusions de l'étude se présentent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les raisons sociales ou culturelles (Croyance, valeurs, attitudes, rôles sociaux) sont peu perceptibles, mais plutôt les causes comportementales et nutritionnelles (obésité, sédentarité, régime alimentaire, consommation de sucre, etc.). Les raisons sociodémographiques (âge, lieu de résidence, ethnie, niveau d'instruction, profession, etc.) n'expliqueraient pas vraiment la prévalence élevée du diabète. Cependant, les prédispositions individuelles (prédisposition génétique, antécédents familiaux de diabète) ont été citées. • Dans les groupes socioculturels, les acteurs connaissent le diabète, mais cette connaissance repose sur l'observation empirique du sujet malade. C'est de là qu'ils élaborent leurs théories sur la maladie, qui se transmettent de génération en génération par le canal de l'oralité. Etant donné, que dans la plupart des cas, les personnes sont malades sans le savoir, les malades sont pour la plupart surpris par la soudaineté du changement de leur état de santé : urine abondante, fatigue, soif, sudation, etc. Ne pouvant pas expliquer la situation, le malade se réfère à son savoir culturel sur la maladie et sur la santé. • Une prévalence de la glycémie capillaire élevée de 8,6%. La prévalence du diabète sucré définie à partir de la glycémie veineuse $\geq 1,26\text{g/L}$ ou un antécédent de diabète sucré a été estimée à 1,4%. |

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|----|---------------------|---|---|--|
| 7. | MAEP | Analyse institutionnelle dans le cadre de la promotion des filières agricoles | <p>Objectif général : Le système actuel de promotion des filières agricoles au Bénin (en particulier le cadre institutionnel), assuré par l'Etat, les acteurs privés et associatifs et les partenaires au développement est analysé, afin d'identifier des pistes pour améliorer la performance par une meilleure valorisation des acquis et une appropriation plus marquée des actions.</p> <p>Objectif spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les orientations et stratégies spécifiques en matière de promotion des filières agricoles sont analysées ; • Les principaux acteurs du domaine de la promotion des filières agricoles prioritaires du PSRSA sont identifiés, leurs responsabilités, rôles et tâches sont • analysés, selon les critères explicites à développer par la mission ; • Les forces et faiblesses des principaux acteurs sont analysés ; • Les sources d'inefficience et les goulots d'étranglement du système actuel sont identifiés ; • Des pistes pour améliorer la performance du système sont dégagées, notamment pour permettre aux acteurs impliqués à divers niveaux de mieux cerner leurs rôles respectifs et les responsabilités qui leur incombent, favoriser une meilleure coordination, les collaborations et les synergies entre les acteurs concernés dans la perspective de réaliser l'ancrage institutionnel recherché. | <p>La mission a fait les propositions suivantes en lien avec les principaux constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les bases conceptuelles pour un système de promotion des filières agricoles au Bénin. A ce titre elle propose les principes et mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte et respecter les principes acquis notamment la décentralisation et le - recentrage du rôle de l'Etat tout en valorisant l'existant par la capitalisation des acquis. • Assurer à tous les niveaux institutionnels la promotion d'une culture de gestion axée sur les résultats ; • Rechercher une cohérence d'ensemble du système de promotion des filières agricoles ; • Donner un contenu opérationnel et réaliste aux textes, aux décisions institutionnelles et aux instruments relatifs à la promotion des filières agricoles ; • Développer des relations fonctionnelles pragmatiques et efficaces par l'amélioration de la gestion du flux d'information et la communication par la des stratégies simples et opérationnelles. <p>Les conclusions de l'étude ont contribué à une meilleure définition des appuis au MAEP en lien avec la mise en œuvre des reformes pour la promotion des filières agricoles</p> |
| 8. | MAEP | Assistance technique pour l'identification d'un projet d'appui à la promotion des filières agricoles dans l'Atakora-Donga et la définition d'une phase transitoire du PAMIRAD | <p>Objectif général : définition des orientations stratégiques du futur projet en relation avec la mise en œuvre de l'approche facilitation dans le cadre de la promotion des filières agricoles dans l'Atakora-Donga</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des éléments de base pour le soutien des acteurs impliqués dans la promotion des filières agricoles dans l'Atakora-Donga • Définition des besoins en termes de renforcement de capacités des acteurs en vue d'une réelle promotion des filières agricoles appuyées par la coopération bénino-belge dans l'Atakora-Donga | <p>Les conclusions ont guidé la définition des orientations et stratégies de la nouvelle intervention dans l'Atakora-Donga (la Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans l'Atakora Donga).</p> |

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|-----|---------------------|---|--|---|
| 9. | MAEP | Etude pour l'accompagnement de l'Autorité Compétente (AC) sanitaire des produits halieutiques | <p>Objectif général : Identification des besoins fondamentaux de l'AC en lien avec la mission relative à l'accès des produits de pêche aux marchés régional et international</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <p>Renforcement des capacités de l'AC et des différents acteurs impliqués dans la promotion de l'exportation des produits de pêche.</p> | Les conclusions issues de cette étude ont contribué à l'approfondissement des réflexions ayant abouti à la nécessité de créer une autorité compétente de sécurité sanitaire pour l'ensemble des produits agricoles et agroalimentaires au Bénin. |
| 10. | MAEP | L'étude diagnostique sur le développement des filières riz et maraîchage au Bénin. | <p>Objectif général : Réalisation de l'état des lieux des conditions de développement de la filière riz au Bénin en lien avec le développement du secteur privé envisagé par l'UE.</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des orientations et stratégie nationale pour le développement de la filière riz au Bénin. • Définition et mise en œuvre des actions de développement de la filière riz au Bénin. | L'étude a permis de caractériser la filière riz du Bénin, son importance dans l'économie nationale. A partir d'une analyse SWOT de cette filière, l'étude a contribué à la définition des orientations et stratégies nationales ainsi que des actions concrètes pour le développement de la filière riz au Bénin. |
| 11. | MAEP | Requête de financement des consultations départementales dans le cadre de l'élaboration de la SCRPIII | <p>Objectif général : Préparation des documents de base dans une approche participative impliquant l'ensemble des acteurs à différents niveaux</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <p>Organisation des ateliers départementaux et des consultations diverses en lien avec l'appropriation effective du document de la SCRPIII par les acteurs concernés tant dans la mise en œuvre que dans le suivi de l'exécution.</p> | Cette opération a permis d'assurer une large participation de tous les acteurs aux processus d'élaboration de la SCRPIII. |

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|-----|---------------------|--|---|---|
| 12. | MAEP | Requête de cofinancement avec la Banque Mondiale, pour la Revue des Dépenses Publiques 2009 dans le secteur de la décentralisation | <p>Objectif général : L'objectif principal de la consultation est de préparer un document de base qui servira à l'évaluation de l'expérience du Bénin en matière de fourniture décentralisée de services publics dans le secteur de la santé.</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir une analyse détaillée de l'état d'avancement de la décentralisation et de la déconcentration dans le secteur de la santé ; • Evaluer les progrès réalisés à ce jour ainsi que les impacts sur la prestation de services publics et les indicateurs du secteur qu'il faudra compiler ; • Proposer des recommandations pour assurer une mise en œuvre plus satisfaisante du processus de décentralisation/déconcentration et améliorer la fourniture de services publics de santé. | <p>La mission a fait les propositions suivantes en lien avec les principaux constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les textes dans la définition des rôles de tous les acteurs locaux, de leurs relations de collaboration et de responsabilité, comme condition nécessaire pour progresser dans le processus de décentralisation des services de santé ; • Développer dans un cadre de collaboration interministérielle, sous le leadership de l'état, des programmes holistiques de lutte contre la malnutrition et le paludisme, problématiques les plus graves affectant l'état de santé des populations ; • Déployer toutes les mesures nécessaires, en impliquant les autorités locales, pour réduire les inégalités dans la répartition des RH santé sur l'ensemble du territoire ; • Ajuster les textes pour impliquer les autorités locales à la gestion quotidienne, au déploiement et à la motivation des RH santé de leur juridiction ; • Assurer une décentralisation réussie en transférant de manière consensuelle et organisée le pouvoir de décision et des ressources suffisantes au niveau local, tout en améliorant et en intensifiant l'appui conseil, le monitoring et le contrôle en renforçant dans ce sens les capacités de supervision des cadres opérant au niveau intermédiaire ; • Pouvoir compter sur une réelle volonté politique du Gouvernement et de ses départements ministériels (en particulier le MS) d'appuyer de manière soutenue et durable les communes, à travers des transferts croissants de ressources pour exercer les compétences déléguées, compétences qui devront progressivement être élargies à d'autres activités du secteur ; • Trouver/donner les moyens suffisants et déployer les efforts nécessaires pour améliorer la fonctionnalité des FS, l'accueil et surtout la qualité, la continuité et la permanence des soins ; • Tirer des leçons des expériences de gestion réussies du secteur privé non lucratif et encourager le partenariat public privé susceptible d'améliorer les performances et l'efficacité des services de santé ; • Trouver des consensus entre le gouvernement central et les communes pour appuyer et soutenir financièrement le développement de mécanismes de partage de risques et de prépaiement des dépenses afin d'alléger les charges des ménages, les préserver des risques liés aux grosses dépenses de santé et ainsi lutter contre la pauvreté. |

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|-----|---------------------|---|---|--|
| 13. | MAEP | Requête pour la détermination du mode de gestion des Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et des Plateformes de Transfert (PFT) construites dans le cadre du projet ADEFIH) | <p>Objectif général : L'objectif général de cette mission est d'identifier un cadre institutionnel approprié qui permettra d'assurer une gestion saine, viable et durable des différentes infrastructures (BOC)</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'identifier les principaux acteurs impliqués dans la gestion des infrastructures concernées; • De définir les fonctions, le rôle et les responsabilités attendus de chaque catégorie d'acteurs pour la gestion efficace des infrastructures ; • Proposer sur cette base les différentes options possibles de mode de gestion le plus approprié associant les populations riveraines autour du lac AHEME en relation avec l'ABSSA au regard de ses missions et des implications éventuelles sur la gestion des infrastructures concernées ; • De proposer des modèles de structure organisationnelle et fonctionnelle pour une gestion rentable et durable des BOC ; • Proposer un plan d'action pour la mise en place du mode de gestion retenu, y compris le cadre juridique requis ; • Faire une évaluation des capacités de gestion des différents acteurs impliqués, notamment les structures et personnes devant assurer l'exploitation des infrastructures; • Identifier les risques de gestion et proposer les mesures susceptibles de les éviter; • De proposer un planning de formation et de suivi des acteurs à la base y compris les gestionnaires du BOC ; • Proposer un manuel de procédures et de gestion des infrastructures. | <p>L'étude se fonde sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La revue de littérature et les expériences existantes ; • Les différents échanges avec les bénéficiaires sur le terrain ; • Le principe d'une levée progressive des risques qui menacent la pêche au lac Ahémé ; • La concentration de l'Autorité compétente dans son rôle régaliain et son désengagement de la gestion directe des BOC et PFT ; • La non-rentabilité à court et moyen termes de l'exploitation des BOC et PFT ; • Le caractère à la fois social et économique de la mise en place des infrastructures ; <p>a recommandé une cogestion des BOC et PFT ainsi qu'une structure de type Groupement d'Intérêt Economique (GIE) comme forme juridique convenable à cette cogestion par les acteurs.</p> <p>Un plan d'action, un plan de renforcement des capacités, un plan d'affaires et un manuel de procédure ont également été proposés.</p> <p>Les BOC sont actuellement gérés selon la modalité proposée c'est-à-dire à travers un GIE.</p> |

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|-----|---------------------|--|---|--|
| 14. | MAEP | Requête pour la multiplication et la diffusion du guide d'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire | <p>Objectif général : Editer 1 000 exemplaires du guide et organiser 6 séances de diffusion au niveau des 6 CeRPA</p> <p>Objectif spécifique Cette prestation est demandée par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). Le guide veut relever, de manière durable, le défi de concrétisation de l'approche transversale Genre dans les projets de Sécurité Alimentaire. Il a pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Créer les compétences pour intégrer de manière transversale le Genre dans les projets de Sécurité Alimentaire, pour l'ensemble d'une équipe de projet et de ses partenaires ; •Rendre l'équipe de projet et ses partenaires capables de donner un contenu concret au travail « Genre-sensible » au quotidien ; •Créer une culture d'échange et de partage d'informations et de savoir faire sur le Genre ; •Mettre en place un système d'apprentissage continu afin d'éviter la déperdition de connaissance lors de chaque départ d'un membre d'une équipe ; •Mettre en place un système de transfert de connaissance Genre maîtrisable par une organisation ou une structure de projet sans avoir recours à un consultant externe de façon récurrente. | <p>Le guide a été diffusé par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche à ses services déconcentrés (CeRPA).</p> <p>Des exemplaires du guide ont été également remis aux projets de la CTB et à l'Ambassade pour une large diffusion dans le milieu de la coopération. La valorisation du guide dépend de chaque structure.</p> |
| 15. | MAEP | Requête pour le financement d'une mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge | <p>Objectif général : Appui à l'élaboration d'une stratégie d'intégration du genre dans les différentes interventions en appui au secteur agricole particulièrement celles relatives à la sécurité alimentaire.</p> <p>Objectif spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Créer les compétences pour l'intégration de manière transversale du Genre dans les projets de Sécurité Alimentaire, pour l'ensemble d'une équipe de projet et de ses partenaires ; •Rendre l'équipe de projet et ses partenaires capables de donner un contenu concret au travail « Genre-sensible » au quotidien ; •Créer une culture d'échange et de partage d'informations et de savoir faire sur le Genre ; •Mettre en place un système d'apprentissage continu afin d'éviter la déperdition de connaissance lors de chaque départ d'un membre d'une équipe ; | <p>Cette mission demandée par le Ministère de l'Agriculture a abouti à la mise au point d'un guide pour la création durable de compétences pratiques d'inclusion de genre dans les projets de sécurité alimentaire. Ce guide a fait l'objet de multiplication et d'une large diffusion sur base d'une requête du MAEP.</p> <p>La mission a permis de former au sein des trois projets impliqués (FAFA MC mis en œuvre par la CTB, LISA II mis en œuvre par Louvain Développement, GLEauBe mis en œuvre par PROTOS) un pôle de personnes maîtrisant la méthodologie et capables d'assurer le transfert de connaissances à d'autres projets dans le secteur agricole ou même à des projets du secteur de la santé.</p> |

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|-----|---------------------|---|--|--|
| 16. | MEHU | Requête relative à la participation du Bénin à la 17 ^{ème} conférence des parties (COP) à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique | <p>•Mettre en place un système de transfert de connaissance Genre maîtrisable par une organisation ou une structure de projet sans avoir recours à un consultant externe de façon récurrente.</p> <p>Objectif général : Assurer une bonne représentativité du Bénin dans les différentes commissions de travail lors de la 17^{ème} conférence des parties (COP) à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatiques</p> <p>Objectif spécifique : renforcer numériquement et qualitativement l'équipe de négociateurs (du Bénin) à la Conférence des parties à Durban avec 03 cadres (un cadre du Ministère en charge de l'environnement, un cadre du Ministère en charge du développement et un cadre du Ministère en charge de l'agriculture) pour de meilleurs résultats pour le Bénin.</p> | <p>Cette requête a permis de financer la participation de trois personnes à la 17^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique du 28 novembre au 09 décembre 2011 à Durban en Afrique du Sud. La 17^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique a permis à environ 13 000 participants d'échanger sur le changements climatiques et leurs impacts sur la population mondiale. Cette Conférence qui suscitait tant d'espoir n'a pas pu combler les attentes. En effet, après 15 jours de discussion, les parties n'ont pu s'accorder que sur la nécessité d'une seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto sans pour autant déterminer, la période, le contenu et les modalités d'application.</p> |
| 17. | MDAEP | Appel de fonds relatif à l'impression et à la multiplication du document de Politique Nationale de l'Aide au Développement | <p>Objectif général : contribuer à une meilleure coordination et à l'efficacité de l'aide au Bénin</p> <p>Objectif spécifique : Diffusion optimale des documents de l'Aide Publique au Développement (APD) par l'impression et la multiplication des différents documents de l'APD au Bénin</p> | <p>Cette prestation a été demandée par la Cellule de Coordination de l'Aide au Développement (CAD) du Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP). Le document vise essentiellement à améliorer la contribution de l'aide au développement économique, social et culturel du Bénin. Il sert de cadre d'orientation et de référence aux différents acteurs de développement au Bénin aux fins de garantir la synergie nécessaire dans les interventions et d'accroître durablement l'impact de l'aide au développement sur les conditions de vie des populations béninoises. Il est prévu la distribution du document de Politique Nationale de l'Aide au Développement et de sa plaquette. Cette diffusion assurée par le Ministère du Développement se fera après le lancement officiel du guide qui n'est pas encore intervenu.</p> |

| N° | Ministère requérant | Intitulé de la demande | Objectif général Objectifs spécifiques | Résultats obtenus |
|-----|---------------------|--|--|---|
| 18. | MDAEP | <p>Requête relative à l'évaluation des programmes indicatifs de coopération de la coopération bénino-belge</p> | <p>Objectif général : faire une appréciation globale en rapport avec les différents projets qui ont été exécutés tout en tenant compte des éléments évolutifs qui ont marqué le contexte national tant au plan institutionnel que des politiques et stratégies de chacun des secteurs bénéficiaires de l'appui de la coopération belge.</p> <p>Objectif spécifique Préparer à travers une analyse approfondie des différents projets mis en œuvre dans le cadre de la coopération bénino-belge, les éléments de repère devant guider la préparation d'un nouveau PIC pour la période 2012-2016</p> | <p>L'étude a conforté l'orientation de la coopération dans les deux secteurs de la santé et de l'agriculture vers l'approche programme. Il est suggéré de poursuivre dans le secteur de l'agriculture : l'appui institutionnel au MAEP dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) ; l'appui au Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et au Fonds de Développement Communal (FADeC) affecté à l'agriculture ; la concentration sur les filières prioritaires actuelles de la coopération (riz, maraichage et anacarde) et l'accompagnement des opérateurs privés des filières (Organisations Paysannes, Institutions de Financements) à un niveau plus stratégique et dans la durée afin d'avoir un impact ; le maintien du double ancrage de la coopération (volet institutionnel au niveau central et volet opérationnel dans les régions de concentration géographique). Au niveau du secteur de la santé les orientations actuelles sont également confirmées. Il est proposé d'intégrer dans le futur programme l'appui aux mécanismes visant à améliorer la qualité des soins au niveau local ; l'alignement sur l'organisation nationale (lien Direction Départementale de la Santé, Zone Sanitaire et Ministère de la Santé), l'extension des actions à l'ensemble des Zones Sanitaires couvertes par une Direction Départementale ; le renforcement de façon autonome de la structuration de demande (mutuelle de santé, Régime d'Assurance Maladie Universelle). Au niveau des deux secteurs : Il est suggéré d'accorder une attention particulière au suivi évaluation et à la gestion axée sur les résultats de développement ainsi qu'aux thèmes transversaux de la coopération (genre, économie sociale, décentralisation, droit de l'enfant).</p> |

4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en oeuvre de la prestation.

Le FAREC ne dispose ni Dossier Technique et Financier, ni de cadre logique. De ce fait, le suivi-évaluation repose sur l'article 4 de la convention spécifique du Fonds. Conformément à cet article le suivi-évaluation du FAREC relève de la Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL).

A sa session du 23 septembre 2009, la SMCL a adopté le document « Opérationnalisation du Fonds d'Appui à la Réalisation des Etudes et Consultances ». Le but du document est d'assurer un meilleur suivi de la procédure de soumission et d'agrément des demandes, la procédure d'attribution des marchés publics dans le cadre des opérations financées par le Fonds ainsi que leur mise en œuvre. Le document décrit le rôle de chacune des parties prenantes (Bureau de Coopération au Développement, Agence belge de développement, Ministère du développement et Ministères sectoriels et autres institutions publiques requérantes) en ce qui concerne ces différentes étapes.

Le gestionnaire et le co-gestionnaire du Fonds organisent des consultations régulières à travers des comités d'analyse des requêtes soumises au financement du Fonds. Avant tout engagement, les requêtes de financement et les avis du Comité d'Analyse (gestionnaire et co-gestionnaire du Fonds) consignés dans le Procès Verbal de chacune des sessions du comité sont soumis au Bureau de Coopération au Développement de l'Ambassade de Belgique pour avis de non objection dans le respect des dispositions de l'article 6 « Procédure d'agrément des opérations à financer ».

Les rapports annuels du Fonds sont soumis à l'appréciation des membres de la SMCL.

Le rapport final de chaque opération financée à charge du Fonds est communiqué au Ministère requérant et au Bureau de Coopération au Développement de l'Ambassade de Belgique.

4. TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

| Difficultés | Approche de solutions |
|--|---|
| Les difficultés des Ministères requérants à élaborer des termes de référence adaptés aux réalités locales. | Pour palier cette difficulté, des échanges sont organisés avec les Ministères requérants sur les projets de requête afin de limiter les rejets. |
| L'absence de suivi par certaines structures requérantes des consultances et études. | Face à cette difficulté a été partiellement corrigé, le gestionnaire et le cogestionnaire du Fonds incitent les Ministères requérants, par une démarche participative dès le début des études, à s'approprier les résultats. |
| L'absence d'une structure d'approbation des rapports ainsi que le manque d'information sur l'appropriation et l'utilisation des résultats des études, consultances par les structures requérantes. | Cette difficulté a été partiellement corrigée par l'organisation d'atelier de validation dans le cadre de certaines opérations financées. Les recommandations issues de ces ateliers servent de support pour un réel engagement des structures requérantes. |
| La non désignation des Chefs de projet à la phase de formulation par les structures requérantes. | Relance des structures requérantes. |

2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

Il n'y a pas de résultats prédéfinis pour le FAREC. Toutes les opérations approuvées à charge du Fonds ont été conduites à terme grâce à l'engagement des différentes parties prenantes.

3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

Les centres d'intérêt abordés par les études offrent l'opportunité de lever les contraintes qui freinent le développement harmonieux des secteurs. De ce fait, les résultats et recommandations qui en sont issus renforcent la pertinence des études initiées et l'efficacité des actions à mettre en œuvre.

4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

Les résultats des études confirment la pertinence de leur réalisation et les questions spécifiques abordées offrent l'opportunité aux groupes d'exprimer des préoccupations spécifiques souvent complémentaires et en adéquation avec les objectifs et stratégies liés aux politiques nationales.

5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

Le fond n'a pas fait l'objet d'évaluation ni d'audit.

6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

- Organiser des réunions d'informations en direction des Ministères sectoriels et autres organismes publics afin de faire connaître les opportunités et les procédures du Fonds.
- Le Gestionnaire du Fonds devra renforcer le respect des procédures par l'ensemble des ministères requérants y compris les organismes demandeurs relevant du Ministère du développement.
- Les Ministères requérants devront soumettre à temps les requêtes de financement afin de permettre une prise de décision éclairée et la mobilisation des expertises appropriées dans les délais souhaités.
- Les Ministères requérants devront désigner un chef de projet dès la soumission de la requête de financement afin de faciliter les contacts et les consultations préalables éventuelles dans le cadre de l'analyse de la requête de financement. Le Chef de projet prendra part éventuellement à la séance d'analyse de la requête de financement afin de fournir les explications nécessaires à la prise de décision.
- Les requêtes de financement doivent toujours faire l'objet d'une analyse conjointe par le gestionnaire et le co-gestionnaire du fonds avant soumission au Bureau de coopération pour approbation.
- Des enquêtes de satisfaction devront être menées afin d'apprécier l'appropriation des résultats des opérations financées à charge du Fonds afin d'assurer un meilleur suivi des résultats des études et expertises auprès des institutions bénéficiaires.
- Beaucoup d'efforts méritent d'être mis en œuvre particulièrement par les ministères et structures bénéficiaires des études qui sont réalisées. Les conclusions des différentes études devront être effectivement mises à contribution au travers des actions développées dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles. La SMCL devra assurer auprès des Ministères sectoriels le suivi des recommandations et résultats des études et consultances.

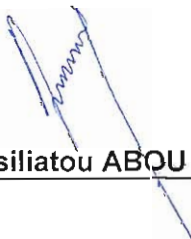
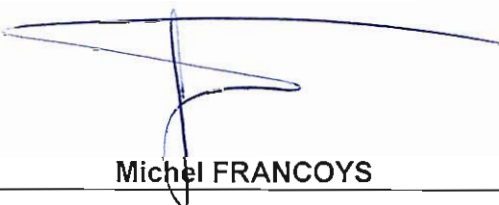
7. Conclusions

Le fonds FAREC demeure pertinent en raison des objectifs qui lui sont assignés. En raison de sa souplesse, il offre des possibilités de renforcement de la coopération bilatérale à travers des interventions ponctuelles qui n'étaient pas préalablement identifiées dans le programme indicatif de coopération, contribuant de ce fait à l'amélioration attendue de la performance de l'ensemble du programme.

En termes d'instruments, le fonds comporte des atouts qui ont servi à l'amélioration des conditions de mise en œuvre des politiques et stratégies nationales.

Le fonds a été clôturé le 31/12/2012. Au regard de la pertinence du Fonds, les Parties belge et béninoise ont convenu de la signature d'une Convention Spécifique relative au financement d'un nouveau « Fonds d'études et de consultances (FEC) », en remplacement des Conventions Spécifiques susmentionnées relatives au FAREC et au PAEX (Programme d'Appui en Expertise à l'Etat Béninois).

Le solde du FAREC d'un montant de 109 448,81 Euros, soit 71 793 713 FCFA est transféré au FEC.

| Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|---|--|
|  Moussiliatou ABOU YAÏ |  Michel FRANCOYS |

5. ANNEXES

| Annexes |
|---|
| Annexe 1 Résumé des résultats |
| Annexe 2 Etat des recettes et dépenses |
| Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation |
| Annexe 4 Personnel de la prestation |
| Annexe 5 Sous traitances |
| Annexe 6 Equipements |
| Annexe 7 Formations |
| Annexe 8 Bailleurs de fonds |

ANNEXE 1 : Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

Pas d'application dans le cadre du FAREC. Le FAREC n'a ni cadre logique ni résultats et activités prédéfinis.

ANNEXE 2 : Etat des dépenses (voir ci-dessous)

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN0801511

Project Title : Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultations

Budget Version : K05
 Currency : EUR
 YrM : Year to month - 31/12/2012

Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

| Status | Fin Mode | Amount | 2011 | | | | 2012 | | | | Total | Total Exp. | Balance | % Exec. |
|----------|---------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|-------------------|-------------------|------------------|------------|---------|---------|
| | | | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | | | | |
| A | FONDS NON ALLOUÉS | -8.219,26 | 407,19 | -1.067,37 | -987,82 | 4,57 | -709,88 | 4,57 | -2.760,41 | -2.353,22 | -5.666,04 | 29% | | |
| | 01 Fonds non alloués | -8.219,26 | 407,19 | -1.067,37 | -987,82 | 4,57 | -709,88 | 4,57 | -2.760,41 | -2.353,22 | -5.666,04 | 29% | | |
| | 01 Fonds non alloués | -8.219,26 | 407,19 | -1.067,37 | -987,82 | 4,57 | -709,88 | 4,57 | -2.760,41 | -2.353,22 | -5.666,04 | 29% | | |
| B | ETUDES / EXPERTISES | 490.617,78 | 302.423,16 | 1.572,57 | 55.094,23 | 25.265,17 | 117,36 | 82.019,35 | 384.442,54 | 106.175,24 | 78% | | | |
| | 01 Domaine / Secteur (nom) | 490.617,78 | 302.423,16 | 1.572,57 | 55.094,23 | 25.265,17 | 117,36 | 82.019,35 | 384.442,54 | 106.175,24 | 78% | | | |
| | 01 Etude / Expertise | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | | | |
| | 02 Etude de l'utilisation du | 15.237,28 | 5.812,06 | | | | | | 5.912,06 | 9.325,22 | 38% | | | |
| | 03 Etude des flux financiers et | 16.163,29 | 12.736,67 | | | | | | 12.736,67 | 3.426,62 | 76% | | | |
| | 04 Appui à la politique | 16.845,62 | 16.845,62 | | | | | | 16.845,62 | 0,00 | 100% | | | |
| | 05 Analyse institutionnelle | 29.056,78 | 50.567,83 | | | | | | 50.567,83 | -21.541,05 | 174% | | | |
| | 06 Etude pour | 20.000,00 | 19.576,30 | | | | | | 19.576,30 | 423,70 | 96% | | | |
| | 07 Assistance technique pour | 4.878,37 | 4.878,37 | | | | | | 4.878,37 | 0,00 | 100% | | | |
| | 08 Audit organisationnel des | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | | | |
| | 09 Audit organisationnel des | 37.049,40 | 36.078,86 | | | | | | 36.678,89 | 370,51 | 99% | | | |
| | 10 Etude diagnostique sur le | 20.000,00 | 20.000,00 | | | | | | 20.000,00 | 0,00 | 100% | | | |
| | 11 Marché de service relatif a | 24.090,00 | 24.090,00 | | | | | | 24.090,00 | 0,00 | 100% | | | |
| | 12 Atelier départementaux de | 54.907,00 | 38.745,90 | | | | | | 39.745,90 | 15.161,10 | 72% | | | |
| | 13 Determination du mode de | 20.000,00 | 19.270,00 | | | | | | 19.270,00 | 730,00 | 96% | | | |
| | REGIE | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | | | |
| | COGEST | 491.538,13 | 302.830,38 | 505,19 | 54.076,31 | 24.555,50 | 121,95 | 79.258,95 | 382.089,32 | 109.448,81 | 78,00 | | | |
| | TOTAL | 491.538,13 | 302.830,38 | 505,19 | 54.076,31 | 24.555,50 | 121,95 | 79.258,95 | 382.089,32 | 109.448,81 | 78,00 | | | |

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN0801511

Project Title : Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultations

Budget Version : K05

Currency : EUR

Y/M : Year to month : 31/12/2012

Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

| Statut | Fin. Mode | 2011 | | | | 2012 | | | | Total Exp. | Balance | % Exec |
|-----------------------------|--------------------------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|-----------------|-----------------|-------------|-------------|-----------------|-----------------|-----------|
| | | 01 | 02 | 03 | 04 | 01 | 02 | 03 | 04 | | | |
| 14 | Elaboration de la politique | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0% |
| 15 | Mission d'appui à | 9.010,04 | 7.421,83 | 0,00 | 0,00 | 7.421,83 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1.588,21 | 1.588,21 | 82% |
| 16 | Etude socio économique | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0% |
| 17 | Etude de repérage et de | 25.000,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 25.000,00 | 25.000,00 | 0% |
| 19 | Etude des cadres de base | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0% |
| 20 | Mise en place d'un logiciel | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0% |
| 21 | Enquête sur les | 34.103,00 | 34.041,87 | 0,00 | 0,00 | 34.041,87 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 61,13 | 61,13 | 100% |
| 22 | Etude sur l'état des lieux de | 26.983,00 | 0,00 | 1.620,80 | 117,38 | 11.738,37 | 11.738,37 | 0,00 | 0,00 | 15.244,63 | 15.244,63 | 44% |
| 23 | Etude sur l'analyse des PIC | 61.893,00 | 0,00 | 1.572,57 | 53.808,53 | 55.370,09 | 55.370,09 | 0,00 | 0,00 | 6.515,91 | 6.515,91 | 89% |
| 24 | Participation du Bénin à la | 15.000,00 | 10.627,55 | 0,00 | 0,00 | 10.627,55 | 10.627,55 | 0,00 | 0,00 | 4.372,45 | 4.372,45 | 71% |
| 25 | Multiplication "guide pour la | 3.049,00 | 0,00 | 1.257,70 | 1.257,70 | 1.257,70 | 1.257,70 | 0,00 | 0,00 | 1.781,30 | 1.781,30 | 41% |
| 26 | Impression et reluire du | 37.350,00 | 0,00 | 13.644,10 | 13.644,10 | 13.644,10 | 13.644,10 | 0,00 | 0,00 | 23.705,91 | 23.705,91 | 37% |
| 27 | Etude préliminaire: sur l'état | 20.000,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 20.000,00 | 20.000,00 | 0% |
| X RÉSERVE BUDGÉTAIRE | | 9.139,61 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 9.139,61 | 9.139,61 | 0,00 | 0,00 | 9.139,61 | 9.139,61 | 0% |
| 01 | Réserve budgétaire | 9.139,61 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 9.139,61 | 9.139,61 | 0,00 | 0,00 | 9.139,61 | 9.139,61 | 0% |
| 01 | Réserve budgétaire | 1.007,20 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1.007,20 | 1.007,20 | 0,00 | 0,00 | 1.007,20 | 1.007,20 | 0% |
| 02 | Réserve budgétaire | 961,98 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 961,98 | 961,98 | 0,00 | 0,00 | 961,98 | 961,98 | 0% |
| 03 | Reserve budgétaire | 7.170,43 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 7.170,43 | 7.170,43 | 0,00 | 0,00 | 7.170,43 | 7.170,43 | 0% |
| REGIE | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0% |
| COGEST | | 491.538,13 | 302.830,38 | 505,19 | 54.076,31 | 24.555,50 | 79.258,95 | 121,95 | 121,95 | 109.448,81 | 109.448,81 | 78,00 |
| TOTAL | | 491.538,13 | 302.830,38 | 505,19 | 54.076,31 | 24.555,50 | 79.258,95 | 121,95 | 121,95 | 109.448,81 | 109.448,81 | 78,00 |

Budget en français (Year to Month, by Quarter)

ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation

| Source de financement | Budget cumulé | Dépenses réelles cumulées | Taux de déboursement cumulé | Commentaires et remarques |
|---|----------------|---------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Contribution belge directe ⁴ | | | | |
| Cogestion Euros | 491 538,13 | 382 089,32 | 78% | |
| FCFA | 322 427 877,14 | 250 634 164,08 | 78% | |

NB : Le montant réellement exécuté dans le cadre des opérations approuvées est 384 442,54 euros. La différence 2 353,22 euros avec le montant de 382 089,32 euros dans ce tableau s'explique par les intérêts créditeurs reçus sur le compte.

⁴ Le FAREC est uniquement en cogestion et il n'y a pas de fonds de contrepartie.

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Pas d'application car il n'y a pas de personnel payé sur le Fonds. Il est présenté ici une liste des cabinets / consultants indépendants ayant réalisé une prestation pour le compte du FAREC.

| Etudes-Consultations | Cabinets/Consultant |
|--|------------------------|
| Appui à la politique nationale de décentralisation et de déconcentration (cofinancement avec UE) | Bénin Consulting Group |
| Audit organisationnel des Directions Départementales de santé (DDS) et des Zones Sanitaires (ZS) du Ministère de la Santé. | BEST-AMCES |
| Etude de l'utilisation du temps du personnel dans la zone sanitaire de Comè | FLENON Joseph Akpeni |
| Etude des flux financiers et des instruments de gestion dans les zones sanitaires de Comè et de KTL | KESSOU Léon |
| Requête de financement pour la réalisation de l'état des lieux du système transfusionnel au Bénin | BEST-SD |
| Analyse institutionnelle dans le cadre de la promotion des filières agricoles | GECA Prospective |
| Assistance technique pour l'identification d'un projet d'appui à la promotion des filières agricoles dans l'Atakora-Donga et la définition d'une phase transitoire du PAMRAD | TDH expertise |
| Etude pour l'accompagnement de l'autorité compétente sanitaire des produits halieutiques | BOSSCHAERT Léonard |
| L'étude diagnostique sur le développement des filières riz et maraîchage au Bénin. | AGRIFOR |
| Requête de cofinancement avec la Banque Mondiale, pour la Revue des Dépenses Publiques 2009 dans le secteur de la décentralisation, pour un coût de 13.112.680 FCFA | Anne COPPENS |
| Requête pour la détermination du mode de gestion des Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et des Plateformes de Transfert (PFT) construites dans le cadre du projet ADEFIH) | Performance M&D |
| Requête pour la multiplication et la diffusion du guide d'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire | Imprimerie ATG |
| Requête pour le financement d'une mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge | ISOS Consulting |
| Appel de fonds relatif à l'impression et à la multiplication du document de Politique Nationale de l'Aide au Développement | Imprimerie RAMPART |
| Requête relative à l'évaluation des programmes indicatifs de coopération de la coopération bénino-belge | IRAM-Développement |

ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres

| | |
|---|--|
| Objet du contrat | Etude de l'utilisation du temps du personnel dans la zone sanitaire de Comé |
| Mode de passation du marché | Consultation restreinte (cogestion) |
| Date de l'appel d'offres | |
| Date de début du contrat de sous-traitance | Mars 2008 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Joseph FLENON |
| Objet du contrat | Etude de l'utilisation du temps du personnel dans la zone sanitaire de Comé |
| Coût du contrat | 5 912,06 Euros |
| Durée du contrat | 1 mois |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | Les conclusions de l'étude ont servi de référence dans le cadre des réflexions sur l'amélioration des modes de gestion et de fonctionnement des organes d'encadrement et de gestion des Zones sanitaires |

| | |
|---|---|
| Objet du contrat | Etude des flux financiers et des instruments de gestion dans les zones sanitaires de Comé et de KTL |
| Mode de passation du marché | Consultation restreinte (cogestion) |
| Date de l'appel d'offres | |
| Date de début du contrat de sous-traitance | Mars 2008 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Léon KESSOU |
| Objet du contrat | Etude des flux financiers et des instruments de gestion dans les zones sanitaires de Comé et de KTL |
| Coût du contrat | 12 736,67 euros |
| Durée du contrat | 1 mois |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | Les conclusions de cette étude ont offert l'opportunité aux acteurs de mieux comprendre le système national de financement des services de soins notamment les différentes sources de financement dont ils bénéficient. |

| | |
|---|--|
| Objet du contrat | Appui à la politique nationale de décentralisation et de déconcentration (cofinancement avec UE) |
| Mode de passation du marché | Consultation restreinte (cogestion) |
| Date de l'appel d'offres | |
| Date de début du contrat de sous-traitance | Mai 2008 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Bénin Consulting Group |
| Objet du contrat | Appui à la politique nationale de décentralisation et de déconcentration (cofinancement avec UE) |
| Coût du contrat | 16 845,62 euros |
| Durée du contrat | 2 mois |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | |

| | |
|---|---|
| Objet du contrat | Etude pour l'accompagnement de l'autorité compétente sanitaire des produits halieutiques |
| Mode de passation du marché | Consultation restreinte (cogestion) |
| Date de l'appel d'offres | |
| Date de début du contrat de sous-traitance | Octobre 2008 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Léonard BOSSCHAERT |
| Objet du contrat | Etude pour l'accompagnement de l'autorité compétente sanitaire des produits halieutiques |
| Coût du contrat | 19 576,30 euros |
| Durée du contrat | 1 mois |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | Les conclusions issues de cette étude ont contribué à l'approfondissement des réflexions ayant abouti à la nécessité de créer une autorité compétente de sécurité sanitaire pour l'ensemble des produits agricoles et agroalimentaires au Bénin |

| | |
|---|--|
| Objet du contrat | Analyse institutionnelle dans le cadre de la promotion des filières agricoles |
| Mode de passation du marché | Appel d'offre (Cogestion) |
| Date de l'appel d'offres | 04 août 2008 |
| Date de début du contrat de sous-traitance | 31 juillet 2009 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Consortium EHR Advice (Pays – Bas), CAP-Développement (Niger) et GECA-Prospective (Bénin) |
| Objet du contrat | Marché de service relatif à l'analyse institutionnelle dans le cadre de la promotion des filières agricoles |
| Coût du contrat | 50 797,83 |
| Durée du contrat | 38 jours |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | Les conclusions de l'étude ont contribué à une meilleure définition des appuis au MAEP en lien avec la mise en œuvre des réformes pour la promotion des filières agricoles |

| | |
|---|--|
| Objet du contrat | Assistance technique pour l'identification d'un projet d'appui à la promotion des filières agricoles dans l'Atacora-Donga et la définition d'une phase transitoire du PAMRAD |
| Mode de passation du marché | Appel d'offre (régie) |
| Date de l'appel d'offres | |
| Date de début du contrat de sous-traitance | 22 avril 2009 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | TDH Expertises |
| Objet du contrat | Assistance technique pour l'identification d'un projet d'appui à la promotion des filières agricoles dans l'Atacora-Donga et la définition d'une phase transitoire du PAMRAD |
| Coût du contrat | 4 878,37 Euros |
| Durée du contrat | 1 mois |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | Les conclusions ont guidé la définition des orientations et stratégies de la nouvelle intervention dans l'Atacora-Donga |

| | |
|---|--|
| Objet du contrat | Audit organisationnel des Directions Départementales de la Santé (DSS) et des Zones Sanitaires (ZS) du Ministère de la Santé |
| Mode de passation du marché | Appel d'offre |
| Date de l'appel d'offres | 25 juin 2009 |
| Date de début du contrat de sous-traitance | 31/07/2009 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Consortium BEST-AMCES |
| Objet du contrat | Marché de service relatif à l'audit organisationnel des Directions Départementales de la Santé (DSS) et des Zones Sanitaires (ZS) du Ministère de la Santé |
| Coût du contrat | 36 678,89 Euros |
| Durée du contrat | 3 mois |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | Les résultats de cette étude ont permis de contribuer à l'appui à la mise en adéquation des structures déconcentrées avec les exigences liées au PNDS |

| | |
|---|---|
| Objet du contrat | Etude diagnostic sur le développement des filières riz et maraîchage |
| Mode de passation du marché | Consultation restreinte (Cogestion) |
| Date de l'appel d'offres | 15 octobre 2009 |
| Date de début du contrat de sous-traitance | 13 novembre 2009 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | AGRIFOR Consult SA |
| Objet du contrat | Marché de services relatif à la réalisation de l'étude diagnostic sur le développement des filières riz et maraîchage |
| Coût du contrat | 20 000 euros |
| Durée du contrat | 21 jours |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | L'étude a contribué à la définition des orientations et stratégie nationale pour le développement de la filière riz au Bénin. Définition et mise en œuvre des actions de développement de la filière riz au Bénin. |

| | |
|---|--|
| Objet du contrat | Fourniture décentralisée de services publics dans le secteur de la santé au Bénin dans le cadre de la revue des dépenses publiques de santé |
| Mode de passation du marché | Consultation restreinte (Cogestion) |
| Date de l'appel d'offres | 10 février 2010 |
| Date de début du contrat de sous-traitance | 1er mars 2010 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Anne COPPENS |
| Objet du contrat | Contrat d'étude relatif à la "fourniture décentralisée de services publics dans le secteur de la santé au Bénin dans le cadre de la revue des dépenses publiques de santé" |
| Coût du contrat | 24.090 euros |
| Durée du contrat | 28 jours |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | COORDINATION MISSION BANQUE MONDIALE/ FINANCEMENT CTB |

| | |
|---|---|
| Objet du contrat | Etude pour détermination du mode de gestion des Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et des Plateformes de Transfert (PFT) construites dans le cadre du projet ADEFIH) |
| Mode de passation du marché | Consultation restreinte (cogestion) |
| Date de l'appel d'offres | |
| Date de début du contrat de sous-traitance | Septembre 2010 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Performance M & D |
| Objet du contrat | Requête pour la détermination du mode de gestion des Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et des Plateformes de Transfert (PFT) construites dans le cadre du projet ADEFIH) |
| Coût du contrat | 19 270 euros |
| Durée du contrat | 1 mois |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | |

| | |
|--|--|
| Objet du contrat | Analyse des programmes indicatifs de coopération |
| Mode de passation du marché | PNSP (Régie) |
| Date de l'appel d'offres | 07 décembre 2011 |
| Date de début du contrat de sous-traitance | 20 février 2012 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | IRAM |
| Objet du contrat | Marché de services pour l'analyse des programmes indicatifs de coopération |
| Coût du contrat | 52 000 euros |
| Durée du contrat | 28 jours |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | |

| | |
|--|---|
| Objet du contrat | Etude relative à l'état des lieux du système transfusionnel du Bénin |
| Mode de passation du marché | PNSP (Régie) |
| Date de l'appel d'offres | 06 juin 2012 |
| Date de début du contrat de sous-traitance | 30 avril 2012 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Bureau d'Etudes et de Soutien aux nouvelles Technologies en Santé et Développement BEST-SD |
| Objet du contrat | Marché de service pour la réalisation de l'état des lieux du système transfusionnel du Bénin |
| Coût du contrat | 11 738,37 euros |
| Durée du contrat | 30 jours |
| Résultats produits | Rapport d'étude |
| Commentaires | |

| | |
|--|---|
| Objet du contrat | Multiplication du Manuel du guide genre |
| Mode de passation du marché | Demande de Profoma (Régie) |
| Date de l'appel d'offres | 03 avril 2012 |
| Date de début du contrat de sous-traitance | 06 avril 2012 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Imprimerie ATG |
| Objet du contrat | Multiplication du manuel : « Le genre au quotidien. pas à pas vers une approche innovante d'intégration Genre » |
| Coût du contrat | 1 258 euros |
| Durée du contrat | 15 jours |
| Résultats produits | 1 500 exemplaires du guide genre livrés |
| Commentaires | |

| | |
|---|---|
| Objet du contrat | Impression et reliure du document de politique nationale de l'aide au développement et de sa plaquette |
| Mode de passation du marché | PNSP (Régie) |
| Date de l'appel d'offres | 04 juillet 2012 |
| Date de début du contrat de sous-traitance | 03 août 2012 |
| Nom du sous-contractant (ou firme) | Imprimerie RAMPART |
| Objet du contrat | Marché de services pour l'impression et la reliure du document de politique nationale de l'aide au développement et de sa plaquette |
| Coût du contrat | 13 644 euros |
| Durée du contrat | 15 jours |
| Résultats produits | 6 000 exemplaires du document de Politique National de l'Aide au Développement, 5000 exemplaires de sa plaquette imprimés et 1 000 CDROM réalisés |
| Commentaires | |

ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation

Pas d'application dans le cadre du FAREC.

Annexe 7 : Formations

| Type de formation | Pays, Institution, Durée | Nom ou Nombre de personnes formées | Dates de la formation | Sujet, contenu et niveau |
|---|---|---|--------------------------------|---|
| Formation | | | | |
| Formation de sur la gestion axée sur les résultats de développement ⁵ | Bénin TRAIN4Dev Joint Donors' Competence Development Network" (TRAIN4DEV.NET) | 15 cadres de l'administration béninoise | 05 au 07 juillet 2011 | Analyse des contraintes du développement, des risques et des résultats (analyse de l'impact sur la pauvreté et la situation sociale ; analyse économique intégrée ; PAF ; systèmes de suivi des stratégies de réduction de la pauvreté) Formulation et mesure des résultats (chaîne de résultats, indicateurs de référence) Mesure et suivi des résultats (suivi des stratégies de réduction de la pauvreté, systèmes nationaux) Tirer des enseignements des résultats (prise de décision) Institutions Mesures institutionnelles d'incitation à la GRD Façonnage d'un cadre politique propice à la GRD |
| Workshop | | | | |
| Requête relative à la participation du Bénin à la 17ème conférence des parties (COP) à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatiques (cfr étude n°16 dans la liste) | Durban, Afrique du Sud CNUCC | 3 membres de la délégation béninoise | 28 novembre au 9 décembre 2011 | Changements climatiques et leurs impacts sur la population mondiale. |

⁵ Cette formation n'a pas fait l'objet d'une requête spécifique. Les dépenses ont été imputées sur les fonds non alloués.

ANNEXE 8 : Interventions des Bailleurs de fonds

Il est présenté dans le tableau les opérations qui ont fait l'objet d'un cofinancement avec d'autres bailleurs de fonds

| Bailleurs de fonds intervenant dans le même projet | | | | |
|--|--|----------------|---|--|
| Bailleurs de fonds | Nom de l'opération financée | Budget | Principaux objectifs | Commentaires |
| Union Européenne | Appui à la politique nationale de décentralisation et de déconcentration (cofinancement avec UE) | Non disponible | Appui à la définition de la Politique Nationale et des orientations stratégiques en lien avec les lois sur la décentralisation et la déconcentration | Il s'agit d'un cofinancement des expertises mobilisées |
| Banque mondiale | Revue des Dépenses Publiques 2009 dans le secteur de la décentralisation | Non disponible | L'objectif principal de la consultation est de préparer un document de base qui servira à l'évaluation de l'expérience du Bénin en matière de fourniture décentralisée de services publics dans le secteur de la santé. | Il s'agit d'un cofinancement des expertises mobilisées |
| Union Européenne | L'étude diagnostic sur le développement des filières riz et maraîchage | | Réalisation de l'état des lieux des conditions de développement de la filière riz au Bénin en lien avec le développement du secteur privé envisagé par l'UE | Il s'agit d'un cofinancement des expertises mobilisées |

